

Informations

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **48 (1903)**

Heft 4

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

A la caserne, le soldat n'a pas assez de temps à lui pour pouvoir prendre des habitudes d'oisiveté. La dépravation y est impossible en raison de la liberté dont il jouit. La gouaillerie des chambrées n'est qu'une fanfaronnade de scepticisme, et les propos de soldats ne sont certainement pas plus licencieux que ceux de toute réunion de jeunes gens. Plus que tout autre, le soldat se laisse empoigner par l'Idée (... hum!...), et, s'il n'est pas moralement abandonné de ses chefs, il évitera, à coup sûr, les écueils sur lesquels il est censé devoir se perdre.

Ce « à coup sûr » me paraît une affirmation bien absolue. Quant au « s'il n'est pas moralement abandonné de ses chefs, » c'est là une restriction que je considère comme indispensable de formuler. Au fond, toute la question est là. Mais je ne veux pas chicaner. L'auteur de ces quelques pages m'a tout l'air d'être quelqu'un, et j'ai plaisir à appeler sur lui l'attention des officiers que ces questions intéressent.

INFORMATIONS

SUISSE

Attaché militaire. — Nous avons appris avec regret le départ de M. le capitaine de Beaulieu-Marconnay, relevé de ses fonctions d'attaché militaire à l'ambassade de l'Empire allemand, à Berne. M. le capitaine de Beaulieu-Marconnay avait rapidement gagné les sympathies de ses camarades de l'armée suisse par l'agrément de son caractère et la cordialité des rapports qu'il avait su établir avec eux.

BELGIQUE

Le canon de campagne. — Notre correspondant nous écrit : Il en faut toujours revenir à la question du canon de campagne à tir rapide ; elle continue à retenir l'attention de nos autorités militaires.

Récemment, la Commission du nouveau matériel, par 6 voix contre 5, a conclu à la continuation des essais du matériel Cockerill-Nordenfelt, comparativement à celui d'autres usines importantes de l'étranger, parmi lesquelles Krupp et Ehrhardt.

Des six officiers d'artillerie faisant partie de la commission, un seul, l'Inspecteur général, le lieutenant-général Donny a voté pour la continuation des essais. Cet officier s'est toujours montré grand partisan de l'introduction du canon à tir rapide en Belgique et ses écrits, publiés dans la

Revue de l'armée belge, ont été fort remarquables. Le rapport de la commission serait, dit-on, prochainement livré à la publicité. Ce sera un document intéressant.

On ne doute pas, du reste, que le ministre de la guerre, à son tour, se range à la conclusion de la commission et décide des essais comparatifs indispensables. A noter que parmi les conditions imposées pour la construction, figure celle de la fabrication en Belgique (par la Société Cockerill) du matériel qui sera adopté.

Les grandes manœuvres. — Les grandes manœuvres belges seront dirigées par le lieutenant-général Chapelie, aide de camp du roi, chef du corps d'Etat-major. Elles seront exécutées par les première et seconde divisions d'armée, dont l'une sera concentrée le 29 août, à Namur, l'autre, à la même date, à Arlon.

La dislocation est fixée au 10 septembre.

BIBLIOGRAPHIE

L'instruction de l'armée française de 1815 à 1902, par le général JOURDY.
— Un volume in-8° de 275 pages. Paris, Felix-Alcan, 1903. Prix : 3 fr. 50.

Le général Jourdy, qui commande l'artillerie du 2^e corps d'armée, est un esprit très cultivé et curieux. Il a déjà publié un intéressant ouvrage de vulgarisation : « *Le patriotisme à l'école.* » Aujourd'hui, il nous donne, à propos de l'instruction de l'armée, un recueil d'aperçus extrêmement variés qui font le plus grand honneur à l'étendue et à la variété de son érudition : histoire militaire et politique, considérations tactiques, réflexions sur l'influence qu'ont eue nos expéditions en Algérie, études stratégiques et philosophiques, dissertations psychologiques et citations de poètes, symbolisme et humour, linguistique (remarques sur les langues à flexion et les langues agglutinatives), critique des méthodes d'enseignement adoptées par l'Université, pédagogie et science, optique et musique, physiologie et médecine, il est question de tout dans ce volume. De tout !... sauf peut-être de ce qu'on aurait pu s'attendre à y trouver. Je veux dire que l'instruction de la troupe est ce qui y occupe le moins de place. De son éducation il est un peu plus parlé ; mais encore pas beaucoup. Le vrai titre eût dû être : « *Variations sur les... variations de la mentalité de l'armée française depuis un siècle.* »

Mais qu'importe ! Le livre est suggestif, comme on dit. Il est rempli d'idées ou d'amorces d'idées : une multiplicité inouïe d'aperçus s'y succèdent avec une rapidité presque fatigante, et il en résulte comme un éblouissement, comme un papillotement de l'esprit sollicité par trop d'objets divers. Mais il ne faut pas se plaindre si la mariée paraît trop belle. Au milieu de tant d'écrits d'une platitude désespérante, en voici un qui n'est pas banal. Ni le fond n'en est ordinaire, ni même la forme. Et de ceci on jugera par une seule citation, celle de la dernière phrase de l'Avant-propos. La voici : « Nous subissons l'impérieuse nécessité de nous